

L'an deux mille vingt-quatre le vendredi vingt-deux novembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 19 novembre 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guilhem OLIVIER, Président.

Sont EYFALD, Conseiller communautaire délégué, délégué au service de l'ouverture de la séance, reçoit les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Liberty espousée avec délégation de pouvoirs.

[illegible]

H. GUY-BEBOUT, Mme Myriam BOUCHER, M. Laurent LAPAYE, Mme Hélène CUGLIE, Mme Marie-Cécile, et Monsieur BÉGIN-BOUR.

© 2000 Blackwell Science Ltd, *Journal of Internal Medicine* 247: 395–402

Région allégée n°3 du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Ile - Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad

NP 3.2

**Révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme (PLU)
d'Isle – Avis conforme de l'autorité environnementale
relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à
évaluation environnementale mais à un examen au cas
par cas ad hoc**

Délibération du 22 novembre 2024



TÉLÉCHARGER